

-Inspection académique du second degré
-Division des Examens et des Concours
Service des examens de l'enseignement général et
technologique
n° 150 -2025-2026
Affaire suivie par :
Emmanuel MENARD
IA-IPR des Sciences de la Vie et de la Terre
emmanuel.menard@ac-reunion.fr

Saint-Denis, le 15 septembre 2025

Le recteur

à

Nadine ANGAMA
DEC2 - Bureau des collèges
Courriel : dec.bureaudescollèges@ac-reunion.fr
Tél : 02 62 48 12 49

Mesdames et Messieurs
les chefs d'établissements

24 Avenue Georges Brassens
CS 71003
97743 ST DENIS CEDEX 9

Objet : Olympiades académiques de Géosciences - session 2026 ; olympiades internationales.

Le concours des **Olympiades Académiques de Géosciences (OAG)** initié par le ministère de l'Éducation Nationale en 2013 (BO n°16 du 18 avril 2013 - <https://www.education.gouv.fr/bo/13/Hebdo16/MENE1308399N.htm>) connaît chaque année dans notre académie un franc succès.

En effet, ce concours permet de mettre en lumière les différents champs des Géosciences, qui sont au cœur des problématiques environnementales d'aujourd'hui et de demain. Les inscriptions aux OAG se font depuis l'année dernière sur ADAGE.

En parallèle de ce concours, l'inspection générale organise une sélection nationale pour les Olympiades Internationale des Géosciences (OIG) ; cette épreuve se prépare à partir du site internet des OIG ; pour l'instant les inscriptions au test de sélection national pour les Olympiades internationales de Géosciences 2026 ne sont pas encore ouvertes.

1. Objectifs du concours

Ces Olympiades Académiques des Géosciences sont l'occasion de faire prendre conscience aux élèves de l'importance des Géosciences, à la fois dans l'acquisition d'une culture scientifique, mais également à travers la découverte de l'éventail des métiers qui s'y rapportent, métiers qui sont aujourd'hui en pleine expansion. Aussi, dans un contexte de déficit de vocations scientifiques chez nos élèves, ces olympiades constituent un levier pertinent de promotion. Elles s'inscrivent donc pleinement dans le cadre des actions éducatives, participent à développer chez les élèves le goût des sciences et les préparent à l'épreuve du grand oral du baccalauréat.

Il est également à noter que la conduite du projet peut servir de support à l'épreuve de Grand Oral du baccalauréat.

2. Nature de l'épreuve

Ces OAG sont ouvertes aux **lycéens de 2nde, 1ère et terminale de la série générale** de l'enseignement public et privé sous contrat, ainsi qu'à ceux de l'AEFE. L'épreuve consiste, pour la troisième année consécutive, à présenter un projet scientifique sous la forme d'un **film de 5 mn, accompagné d'un texte limité à 1 page maximum expliquant la démarche adoptée.**

La thématique choisie cette année est la suivante : « **Océans du passé, océans d'aujourd'hui** ».

La Société géologique de France est le partenaire principal de ce concours.

3. Inscription des élèves

L'inscription des élèves, par **groupe de 3 au maximum**, basée sur le volontariat individuel, se réalise auprès des professeurs de SVT de l'établissement. Ces derniers procèdent à leur inscription à partir de la **plateforme académique ADAGE** accessible depuis leur environnement Météo.



Adage

NAT

2025-2026

Olympiades de Géosciences ⓘ

LA REUNION

Parallèlement à l'inscription sur la plateforme académique Adage, il vous est demandé d'adresser au responsable académique, Monsieur **Philippe GOEURY**, philippe.goeury@ac-reunion.fr, un message mël de confirmation d'inscription en précisant le nombre de groupes inscrits, le niveau de ceux-ci, ainsi que la liste des élèves impliqués. (Cf. pièce jointe).

4. Calendrier du concours

Les inscriptions sont à réaliser entre **le 15 septembre 2025 et le 16 janvier 2026**. La date de fin sera susceptible d'évoluer afin de tenir compte du calendrier scolaire de l'académie La Réunion.

La production finale devra être adressée au responsable académique le **1er février 2026** au plus tard. Le moyen de transmission sera communiqué au moment opportun aux professeurs référents.

5. Jury et délibération

L'évaluation des projets sera réalisée par un jury constitué en partie de professeurs de SVT nommés par monsieur Ménard Emmanuel, IA-IPR des SVT. Le jury académique, présidé par l'IA-IPR des SVT, se réunira entre le 1^{er} et le 15 mars 2026 ; il établira la liste des lauréats. Le palmarès sera communiqué le 15 mars sur le site académique, et parviendra par voie électronique aux établissements participant au concours. Le groupe lauréat académique concourra au niveau national.

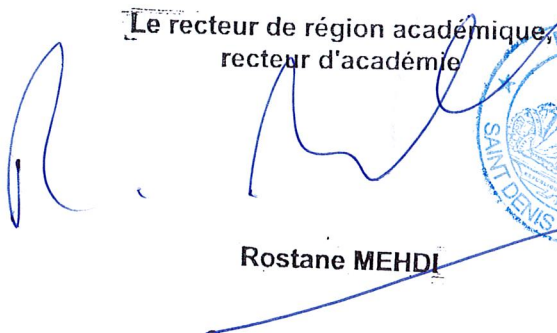
6. Cérémonie de remise des Prix

Une cérémonie de remise des Prix sera organisée pour récompenser les lauréats. Les invitations parviendront dans les établissements à compter de la promulgation du palmarès.

Les frais de transport et d'hébergement des candidats primés au National pourront être pris en charge, en totalité ou en partie, par leur établissement d'origine selon l'avis du chef d'établissement.

Pour en savoir davantage sur les Olympiades de Géosciences, vous pouvez consulter la page dédiée [Eduscol](https://eduscol.education.fr/3448/olympiades-nationales-de-geosciences).
<https://eduscol.education.fr/3448/olympiades-nationales-de-geosciences>.

Je sais pouvoir compter sur votre implication pour mobiliser les professeurs de Sciences de la vie et de la Terre afin de contribuer au succès de cette opération.


**Le recteur de région académique,
recteur d'académie**

Rostane MEHDI